280 kilomètres de réseau structurant, 440 kilomètres de réseau secondaire et 1 700 kilomètres de rues apaisées. Pour aller plus loin, le Conseil Métropolitain a voté le 28 juin 2021 une délibération cadre visant à définir une politique cyclable métropolitaine ambitieuse pour accélérer encore l'usage du vélo dans la métropole. Elle vise notamment à consacrer dans ce mandat 100 millions d'euros pour l'aménagement d'un réseau cyclable continu, rapide, confortable et sécurisé ;

- pour ce qui est relatif aux déplacements piétons, la Métropole Européenne de Lille dans le cadre de la révision de son Plan de Mobilité, réfléchit à une stratégie dédiée à la « marche ». La consultation de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité, qui s'est tenue en 2018, permettra notamment d'alimenter cette stratégie Par ailleurs, je vous informe que les aménagements en faveur de la modération des vitesses (zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes) réalisés par la Métropole Européenne de Lille ont pour objet de favoriser la cohabitation entre tous les usagers de l'espace public. Dans ce cadre, ces rues apaisées représentent déjà 74% de notre réseau viaire et sont un modèle qui continue de s'étendre.

Par ailleurs, la Métropole Européenne de Lille et les communes luttent par le biais de campagnes de communication contre les incivilités et incitent au changement de comportement en matière de mobilité. Nous sommes également attentifs à la prise en compte des avis des métropolitains grâce aux temps de concertation organisés via la plateforme citoyenne de la MEL (plateforme numérique) et des réunions publiques qui permettent aux citoyens de s'informer et de s'impliquer dans les projets mis en œuvre sur notre territoire.

Enfin, dans le cadre de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité, nous serons attentifs aux recommandations formulées par les différents collèges pour fabriquer une métropole inclusive.

Soucieux de vous apporter ces éléments de réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de mes salutations distinguées.

Sébastien LEPRETRE
Vice-Président
Mobilités, Transports publics